

SÉANCE ORDINAIRE

DU 2 MARS 2020

Municipalité de Saint-Éloi

À une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Éloi, tenue à la salle Adélarde-Godbout lundi le 2 mars 2020 à 19h30 et suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec. Sont présents :

MAIRE: Mario St-Louis

CONSEILLERS (ÈRES) : Jonathan Rioux
Éric Veilleux
Jocelyn Côté
Mireille Gagnon
Gisèle Saindon

ASBENTE : Louise Rioux

tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario St-Louis, maire.

Madame Annie Roussel, directrice générale, est aussi présente.

.....

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

.....

2020-03-27

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire procède à la lecture de l'avis de convocation, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'avis de convocation soit accepté tel que lu et que l'item 14 Divers demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020
4. Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur
5. Chemins d'hiver
6. Lecture et adoption des comptes du mois payés et à payer
7. C.R.S.B.P. du Bas-St-Laurent / Cotisation annuelle
8. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local / Reddition de comptes 2019
9. Don / Approche Citoyenne Maillon
10. Campagne de financement Maison Desjardins
11. Affiche / Image Gagnon
12. Désignation - Inspecteur/enquêteur- Règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens
13. Demande de Financement Sentier National
14. Divers
 - Correspondance
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

.....

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2020

2020-03-28

La directrice générale présente le dernier procès-verbal. Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal énuméré ci-dessus soit accepté par notre conseil.

.....

CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANT

2020-03-29

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la résolution suivante. Donné à St-Éloi ce 2 mars 2020.
Annie Roussel, directrice générale.

Adopté à l'unanimité

.....

4. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

2020-03-30

Monsieur Serge Desjardins de la Firme Mallette fait la lecture du rapport financier de notre municipalité pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2019.

ÉTAT DES RECETTES :	813 207
ÉTAT DES DÉPENSES :	680 368
EXCÉDENT DE L'EXERCICE :	132 839
EXCÉDENT DE FONCT. APRÈS CONCILIATION :	40 811
EXCÉDENT FONCT. NON AFFECTÉ AU 1 ^{er} JANVIER 19:	283 064
EXCÉDENT FONCT. NON AFFECTÉ AU 31 DÉCEMBRE 19:	283 361
EXCÉDENT FONCT. AFFECTATION:	0

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi accepte le rapport financier tel que présenté par la firme Mallette.

.....

5. CHEMIN D'HIVER

Les membres du conseil discutent avec l'entrepreneur des chemins d'hiver.

.....

6. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

2020-03-31

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau numéro 03-2020 des comptes payés soit accepté au montant de \$8 710.52 et que le bordereau numéro 03-2020 des comptes à payer soit accepté au montant de \$105 813.15 par notre conseil et que la directrice générale soit autorisé à en faire le paiement.

.....

7. C.R.S.B.P. DU BAS-ST-LAURENT / COTISATION ANNUELLE

2020-03-32

Il est proposé par Monsieur le conseiller Éric Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi paye la cotisation annuelle et la licence symphony 2020-2021 (1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021) au montant de \$1709.91 incluant les taxes au Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent.

.....

8. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL / REDDITION DE COMPTES 2019

2020-03-33

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 174 919\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 en été comme en hiver ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Attendu que la présente résolution identifie les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu que la municipalité de Saint-Éloi a investi \$28 390 en dépenses autres que pour l'entretien de la chaussée en hiver et \$171 844 en dépenses relatives à l'entretien de la chaussée en hiver pour un total de \$200 234;

Attendu que notre vérificateur externe soit Mallette Maheu de Trois-Pistoles présentera les dépenses dans son rapport financier;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes 1 et 2 en été comme en hiver ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

.....

9. DON / APPROCHE CITOYENNE MAILLON

2020-03-34

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 25\$ à l'approche citoyenne Maillon Les Basques et ceci pour l'année 2020.

.....

10. CAMPAGNE DE FINANCEMENT MAISON DESJARDINS

2020-03-35

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 100\$ à la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB pour le projet de Centre de jour.

.....

11. AFFICHE / IMAGE GAGNON

2020-03-36

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi demande à l'entreprise Image Gagnon de faire faire une pancarte pour identifier la caserne incendie et une autre pour identifier le bureau municipal. L'affiche simple face de +/- 36"X60" recouvert d'impression numérique laminé en aluminium 1/8 seront fait au coût de 375\$ plus taxes chaque pancarte.

.....

12. DÉSIGNATION - INSPECTEUR/ENQUÊTEUR- RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI VISANT À FAVORISER LA PROTECTION DES PERSONNES PAR LA MISE EN PLACE D'UN ENCADREMENT CONCERNANT LES CHIENS

2020-03-37

Considérant les dispositions de la « *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* » (RLRQ. C. P-38.002);

Considérant les dispositions du « *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* », lequel entrera en vigueur le 3 mars 2020;

Considérant que ledit Règlement d'application établit les modalités de l'exercice des pouvoirs des municipalités locales, les normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens et confère aux inspecteurs/enquêteurs d'une municipalité locale des pouvoirs d'inspection et de saisie;

Considérant qu'il y a lieu de désigner :

- Un inspecteur/enquêteur sur le territoire pour notamment mettre en application la **SECTION V – INSPECTION ET SAISIE** dudit Règlement ;
- Les personnes autorisées à délivrer des constats d'infraction;

Considérant que la municipalité peut désigner un fonctionnaire ou un employé de la municipalité pour agir comme inspecteur ou enquêteur et également exercer des pouvoirs d'inspection et de saisie sur son territoire aux fins de veiller à l'application dudit Règlement;

Considérant que tout membre d'un corps de police peut surveiller l'application des dispositions dudit Règlement dont la violation constitue une infraction sur tout territoire sur lequel il assure des services policiers;

Pour ces motifs, il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi désigne à titre d'inspecteur/enquêteur pour notamment mettre en application le « *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* »:

Les employés municipaux, inspecteurs/enquêteurs (ceux-ci sont aussi responsables de l'application de la **SECTION V - INSPECTION ET SAISIE** dudit Règlement);

Que les personnes ci-haut mentionnées soient autorisées à effectuer les inspections, les saisies et la délivrance des constats d'infraction le tout, conformément audit Règlement.

Que le corps policier desservant le territoire de ladite municipalité est autorisé à émettre des constats d'infraction relativement audit Règlement.

.....

13. DEMANDE DE FINANCEMENT SENTIER NATIONAL

2020-03-38

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 2000\$ en 2021 pour la mise à niveau de certaines infrastructures, améliorer le produit randonnée pédestre et le développement du Sentier National au Bas-St-Laurent. Ce montant sera versé à condition que les autres municipalités visées par les travaux d'amélioration au projet contribuent tel qu'indiqué dans la demande initiale de la Corp. PARC Bas-St-Laurent en date du 25 février 2020.

.....

14. DIVERS

CORRESPONDANCE

La Directrice Générale informe les membres du conseil de la correspondance reçu durant le mois.

.....

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Nil

.....

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-03-39

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée. Il est maintenant 20h55.

.....

Mario St-Louis, maire
Mario St-Louis, maire

Annie Roussel, Directrice générale
Annie Roussel, directrice générale